

# LE PATRIOTE

*Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16<sup>e</sup> année

08 mars 2024

## LES FEMMES REVENDIQUENT LES NOMINATIONS À DES POSTES DE RESPONSABILITÉ



Placée sous le thème : « Vivifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes », la journée internationale de la femme au Congo a été célébrée le 8 mars 2024 à Kinkala, département du Pool. Les festivités se sont déroulées sous les auspices du premier ministre Anatole Collinet Makosso. Madame Antoinette Sassou N'Gusso, marraine de l'événement a réhaussé de sa présence l'éclat de cette cérémonie. Avant l'imposant défilé, des allocutions ont été prononcées au nombre desquelles celle de madame Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo. ➔ 4

Conseil Consultatif de la jeunesse

### LES ASPIRATIONS PRIORITAIRES DE LA JEUNESSE DÉSORMAIS ENTRE LES MAINS DU CHEF DE L'ETAT ➔ 2

Santé publique

### LE STAGE DES MÉDECINS FORMÉS À CUBA RENVOYÉ SINE DIE

Annoncé pour le 4 mars dernier, le déploiement de la troisième cohorte des médecins formés à Cuba dans les hôpitaux de Brazzaville et Pointe-Noire a été reporté à une date qui reste à déterminer. Le ministère de la Santé et les jeunes médecins formés à Cuba ne sont pas parvenus à un accord sur un certain nombre de préalables à remplir avant le déploiement dans les hôpitaux. ➔ 10

Edith Lucie Bongo Ondimba

### UN HÉRITAGE QUI RÉSISTE AU TEMPS



Questions orales avec débat

### PIERRE NGOLO APPELLE LES SÉNATEURS À ŒUVRER AUX CÔTÉS DU GOUVERNEMENT POUR RESTAURER LA PAIX

➔ 3

Conseil Consultatif de la jeunesse

## LES ASPIRATIONS PRIORITAIRES DE LA JEUNESSE DÉSORMAIS ENTRE LES MAINS DU CHEF DE L'ETAT

**Nombreuses et multisectorielles, étalées sur le court, le moyen et le long terme, les doléances de la jeunesse congolaise pour son épanouissement et sa contribution à la prise de décision et au développement du pays ont été transmises le 4 mars dernier au président de la République Denis Sassou N'Guesso. Ce cahier de charges a été concocté par les jeunes réunis au sein du Conseil Consultatif de la jeunesse.**

Ces aspirations profondes épousent l'idéal poursuivi par le chef de l'Etat en décrétant l'année 2024, année de la jeunesse. Elles découlent des conclusions de l'assemblée générale inaugurale du Conseil Consultatif de la Jeunesse. Profitant de la présence du président de la République à la clôture de ces assises, Prince Michrist Kaba Mboko secrétaire exécutif du CCJ lui a remis en main propre ce cahier de charges qu'il a réceptionné avec joie. Les attentes des jeunes embrassent presque tous les secteurs dont les plus en vue sont entre autres l'éducation, la formation qualifiante, l'emploi, l'insertion et la réinsertion. Le CCJ a également fait mention dans ce cahier de charges de l'association des jeunes à la prise de décisions qui les concerne. En effet, au cours de la première assemblée du Conseil consultatif de la jeunesse, les membres de cette instance ont réitéré leur conviction selon laquelle, la jeunesse est porteuse de plus grands et légitimes espoirs pour le développement du Congo. A cet effet, la jeunesse s'est engagée par ses réflexions et ses avis dans ce cadre formel, à assister le président de la République dans la résolution des problèmes de la société de



Les conclusions de la CCJ remises au président de la République

manière générale. C'est ainsi qu'entre éloges au chef de l'Etat par les jeu-

nes réunis au sein du CCJ et attentes de la couche de la population la plus dynamique,

Prince Michrist Kaba Mboko a fait état de ce que veut le peuple dans sa diversité, surtout



Une vue des participants à l'assemblée du Conseil consultatif de la jeunesse

de ce que veut la jeunesse. Il a prévenu que la jeunesse ne devrait pas être exclue de toute organisation, initiative ou décision qui la concerne. Bien que le contenu des dossiers remis au chef de l'Etat à la clôture de la grand-messe de Kintélé, n'ait pas été porté à la connaissance du grand public, il transparait néanmoins que les jeunes veulent l'éducation, la formation, l'encadrement, l'emploi et les responsabilités pendant deux années supplémentaires qui leur ont été dédiées. Ils réclament un siège et proposent au président de la République de céder le mythique et historique palais des congrès en palais de la jeunesse et de la culture. Ce moment particulier aura ouvert une nouvelle page de l'histoire en ce sens que la jeunesse, puisse s'adresser sans intermédiaire au président de la République et sollicite auprès de Denis Sassou N'Guesso, de « rendre les jeunes co-responsables des mesures décidées au niveau étatique, en les associant et initiant à la prise de décision, à les rendre co-responsable de toutes les politiques publiques parce qu'elles les concernent. On pourrait par exemple imaginer des jeunes dans tous les comités de direction, de pilotage et conseils d'administration pour veiller au grain et répondre lorsque l'heure du bilan sonnera ».

Cependant, pour que l'action publique en faveur de la jeunesse produise ses effets, celle-ci devra adopter quelques attitudes et mettre du sérieux dans son mode de vie. « Le président de la République a mis la jeunesse au cœur de ses priorités. La nation tout entière nous met face à nos responsabilités. Il nous revient maintenant d'en mesurer l'étendue et de prendre véritablement conscience que notre avenir à tous en dépend », lance le secrétaire exécutif du CCJ, Prince Michrist Kaba Mboko

Tenue sous le thème, « jeunesse Congolaise et insertion socio-économique dans la perspective du développement durable », ces assises ont permis aux 293 participants d'examiner et d'adopter le règlement intérieur de l'institution, de répertorier les défis urgents de la jeunesse et de proposer des pistes de solutions.

**Marlène Samba**

### LE PATRIOTE

**Siège: 106 bis,  
Rue Ewo - Ouenzé  
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2010**

Directeur Général  
**Patrick YANDZA**

Directeur de la Publication  
**Guy MOUKOZA**

Equipe rédactionnelle  
**Laurent LEPOSSI,  
Georges ENGOUMA,  
Jules Débel,  
Gulit NGOU,  
Ernest OTSOUANGA  
Dim-Martie MIZÈRE**

Relationniste  
**Anderson de MBALOE,**

Mise en pages  
**YENGO MALANDA**

Impression  
Offset  
Journal Le PATRIOTE

Questions orales avec débat

## PIERRE NGOLO APPELLE LES SÉNATEURS À ŒUVRER AUX CÔTÉS DU GOUVERNEMENT POUR RESTAURER LA PAIX

Les membres du gouvernement conduits par le premier ministre Anatole Collinet Makosso, étaient le jeudi 7 mars dernier à l'hémicycle du sénat face aux sénateurs. A la faveur de la séance de questions orales avec débat, dirigée par le président du sénat Pierre Ngolo. L'exécutif a répondu aux questions avec engagement.



Pierre Ngolo, président du Sénat



Des membres du gouvernement présents à la séance du Sénat

**A**u total, huit membres du gouvernement ont répondu aux préoccupations de douze sénateurs portant sur les sujets d'intérêt général. Les préoccupations soulevées par les sénateurs ont porté entre autres sur l'eau et l'électricité, le coût élevé de la vie, l'insécurité dans les principales agglomérations du Congo, la situation des médecins formés à Cuba, la décentralisation avec en toile de fond la question de la rétrocession destinée aux collectivités locales et l'incivisme en milieu scolaire sans oublier les contre performances enregistrées ces derniers temps dans le sport.

Ouvrant le bal, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a eu droit à six questions. Sur l'insécurité en milieu scolaire, le premier ministre chef du gouvernement a rassuré que la question faisait partie intégrante des priorités du chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso, à travers la création de deux structures centrales que sont le haut-commissariat à l'éducation civique et morale et à la justice restaurative. Il a ajouté que tout doit être mis en œuvre pour que cette problématique de la jeunesse trouve de solution au Congo, promettant ainsi la prise en compte de l'éducation à la citoyenneté au collègue et au lycée, après le primaire.

Concernant la réhabilitation de site de la cité des 17 situé à Moukondo dans le quatrième arrondissement de la ville, le premier ministre, Anatole Collinet Makosso est resté plutôt optimiste quant à sa réhabilitation. Il s'est exprimé en ces termes : « La cité des 17 a été construite pour accueillir la conférence des chefs d'Etat d'Afrique centrale et orientale qui s'était tenue du 30 Août au 2 septembre 1976. Dès lors faisant désormais partie du domaine privé de l'Etat, son occupation est soumise à des règles d'attributions précises. Aucun citoyen ne peut se prévaloir d'une occupation de fait du domaine privé de l'Etat. Des instructions ont été données au secrétariat général de la primature afin de faire un état des lieux sur l'occupation de la cité des 17 par la direction centrale des logements et bâtiments administratifs ». Une autre question importante soulevée par les sénateurs au cours de cette séance de questions orales avec débat concerne la situation des médecins congolais formés à Cuba. En effet, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki a affirmé à cette occasion que quatre vagues des médecins soit 1612 médecins généralistes et 170 techniciens de santé sont déjà rentrés au Congo. Seulement la dernière vague

de ces professionnels de santé attendent encore d'être intégrés dans la fonction publique. S'agissant de la question de l'eau et de l'électricité, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso a reconnu les contres performances enregistrées par ces deux secteurs vitaux, toutefois il estime que les jours à venir seront meilleurs par rapport aux contacts déjà pris par son ministère avec certains partenaires étrangers spécialisés en la matière. « Le gouvernement est au courant de ce problème.

L'électricité nous en avons assez à Pointe-Noire mais acheminer 300 Mégawatt à Brazzaville pose problème parce que le réseau qui date de 1982 n'a jamais été entretenu. Nous sommes en train de chercher les solutions globales et définitives », a-t-il indiqué. Clôturent cette séance, le président du sénat, Pierre Ngolo a fait l'invite aux sénateurs d'être aux côtés du gouvernement pour faire vivre la paix. Les sénateurs et le gouvernement a-t-il dit doivent de ce fait travailler et agir dans la complémen-

tarité pour que les congolais retrouvent la joie de vivre. « Nous devons tous nous employer pour régler tout soit peu l'insécurité que l'on constate. Cet effort doit se faire sur l'ensemble du territoire national ». Notons que cette séance de questions orales avec débat au gouvernement s'inscrit dans le cadre de la deuxième session ordinaire administrative du sénat ouverte le 1er Février dernier.

Dim-Martie Mizère

### LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

#### DES CRIS SANS BRUIT

**D**ans nos causeries de tous jours, les vieux nous enseignent que l'éléphant s'inscrit parmi les animaux les moins bruyants de la terre. Dans sa vie de tous les jours, il épargne ses congénères des bruits accablants, de nuisances de toute sorte. Dans la forêt, au cours des migrations ou toute autre activité, il se déplace sans attirer la moindre attention. Contrairement à d'autres animaux qui s'annoncent aux heures de l'horloge, l'éléphant lui, se contente d'émettre des cris sans bruits, pour passer des messages à ses congénères.

Les peuples de la forêt le savent, l'éléphant ne ronronne pas, il barrit ou barète. Telle est l'affirmation scientifique. Mais la science se méfie, à bon droit, des idées toutes faites. D'autant que le pachyderme ne se contente pas de barrire, il produit aussi des infrasons, appelés ainsi parce que leur fréquence très faible, inférieure à 20 hertz, imperceptible par l'oreille humaine. Cette voix inaudible pour nous les humains porte loin : on estime qu'elle permet à l'animal de communiquer jusqu'à une dizaine de kilomètres de distance. Comment convaincre mon grand-père d'une telle affirmation défiant ses connaissances empiriques ?

Je lui ai fait part de cette découverte livresque, et croyais ainsi susciter la désapprobation du vieil homme. Erreur. Le vieux est bien instruit

sur les infrasons émis par cet animal, soit pour alerter ses congénères en cas d'attaque, soit pour leur passer simplement un message de faire-part, soit encore pour interroger ses semblables situés à plusieurs kilomètres. Pour mon grand-père, s'il était donné à l'éléphant de crier autant que les singes, de chanter autant que les oiseaux ou de hurler autant que les hiboux, la forêt ne serait jamais un cadre paisible, mais une vaste étendue de nuisances, sinon un espace de ruine impropre à toute forme de vie. Et d'ajouter : « mon petit, imagine toutes les familles d'éléphant de la forêt en train de sonner leurs trompettes matin et soir ! La nature a bien fait de laisser ce rôle à d'autres espèces. Ne leur demandons pas de jaser comme des pies, puisque cela ne leur ressemble pas. Les éléphants eux, ne se font entendre qu'en cas de nécessité. Il suffit de se rapprocher d'un éléphant pour se rendre compte que sa bouche est organe caché sous un autre : la trompe. C'est un symbole du refus de la parole facile et oiseuse. Même la trompe, organe habilité à émettre des sons, est plus sollicitée à d'autres rôles inhérents à la vie comme : l'alimentation, la respiration et la sensation... A tout instant, l'éléphant communique sans bruit ».

Jules Débel

08 mars 2024

## LES FEMMES REVENDIQUENT LES NOMINATIONS À DES POSTES DE RESPONSABILITÉ

**Placée sous le thème : « Vivifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes », la journée internationale de la femme au Congo a été célébrée le 8 mars 2024 à Kinkala, département du Pool. C'est le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui a présidé les festivités y relatives. Madame Antoinette Sassou N'Guessou, marraine de l'événement a réhaussé par sa présence l'éclat de cette cérémonie. Cette journée a été marquée non seulement par un défilé imposant des femmes mais aussi des allocutions des personnalités tant au plan international que national, dont celle de madame Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo.**

**E**n effet, au plan international cette journée de la femme a été placée sous le thème : « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Il met en lumière l'importance de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que de leur droit à une vie plus saine, à en croire les propos de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique Dr Matshidiso Moeti dans son message publié à l'occasion de la célébration de cette journée.

Notons qu'au Congo cette journée qui a été célébrée à Kinkala chef-lieu du Pool, a été marquée par plusieurs temps forts, en l'occurrence la parade des femmes venues du département du Pool et du Congo. Cette parade a été précédée par des discours de circonstance dont celui du préfet du Pool Georges Kilébé qui a souhaité la bienvenue à toutes les forces vives de la nation ayant fait le déplacement de Kinkala.

Le représentant du coordonnateur du système des Nations Unies au Congo Victor Rakoto, a pour sa part décliné le mes-



**Le défilé du 8 mars à Kinkala**

sage du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. Il a saisi cette opportunité pour appeler les gouvernements du monde entier à mobiliser plus de moyens financiers pour l'autonomisation de la femme et à les nommer à des postes de responsabilité.

La ministre de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle Inès

Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo a loué les efforts que déploie le couple présidentiel pour concrétiser l'autonomisation de la femme urbaine et rurale. Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo a saisi cette occasion pour demander aux femmes de veiller à l'éducation des enfants afin de lutter contre les comportements déviants observés ces dernières années au Congo.

« Il revient à nous les mères de prendre toutes nos responsabilités et de veiller à l'éducation de nos enfants pour lutter efficacement contre les violences décriées dans notre société qui mettent en danger la vie des citoyens. J'organiserai dans les tous prochains jours, le Mbongui de la femme congolaise pour la jeunesse du Congo, lieu par excellence où seront examinés de fond en

comble, les problèmes qui minent nos enfants et nécessité, une contribution du gouvernement », a déclaré la ministre en charge de la promotion de la femme.

Au terme de la cérémonie, certaines femmes ont exprimé leurs sentiments sur la loi Mouébara. Parmi elles, figurent madame Kiminou, sage-femme évoluant à l'hôpital de base de Kinkala et la secrétaire générale du district de Louingui. Selon ces deux femmes, la loi Mouébara leur a rendu service, parce que dans le département du Pool, il y a beaucoup de victimes, et souvent ces violences sont arrangées à l'amiable. Elles affirment lutter contre la violence conjugale. Aujourd'hui, avec la loi Mouébara, toutes les femmes qui se taisaient, se dévoilent avec force.

Le clou de la cérémonie a été la parade qui a été exécutée avec maestria par les femmes venues aussi bien du Pool que des autres départements du Congo. Le 8 mars qui est une journée internationale permet d'évoquer les acquis des femmes mais également de prendre la mesure des défis qui restent à affronter, n'a été reconnue officiellement par les Nations Unies qu'en 1977.

Elle trouve son origine dans de multiples luttes des ouvrières et des suffragettes du début du XXème siècle, pour de meilleures conditions de travail, le droit de vote et la fin des discriminations entre les femmes et les hommes.

**Alexandre Ôgnégné**

### Transports terrestres

## LA DIRECTION GÉNÉRALE ACCÉLÈRE LA PROMOTION DE LA FEMME

**Les femmes évoluant à la direction générale des transports terrestres ont pris rendez-vous avec leur destin le 8 mars 2024. Par la voix de Lucie Obibela Dinga, directrice du transport ferroviaire, elles ont fait savoir au directeur général des transports terrestres Mopaya Atali, leurs profondes aspirations portant sur la formation et la promotion.**

**L**es femmes en service à la direction générale des transports terrestres attendent beaucoup de leur directeur général pour exprimer leur potentiel dans l'accomplissement des politiques gouvernementales en la matière et la satisfaction des besoins des usagers. Elles l'ont fait savoir au directeur général, Mopaya Atali par la voix de la directrice des transports ferroviaires, Lucie Dinga Obibela. Aptes comme les hommes à assumer des fonctions, elles veulent avant tout le renforcement des capacités à travers la densification de la formation. Évoluant dans une administration tournée vers sa digitalisation intégrale, les femmes de la DGTT demandent

à être formées à la maîtrise de l'outil informatique. Leur demande a été bien accueillie par le directeur général récemment nommé par le ministre Honoré Sayi pour l'accomplissement des grandes ambitions de la DGTT. Aussi, rappelait récemment le ministre, « le secteur des transports routiers a longtemps présenté plusieurs faiblesses. Cette situation nous a amené à renouveler les dirigeants tant à la tête de la Direction générale des transports terrestres qu'à celle des directions départementales en vue de l'amélioration des pratiques de gestion et de gouvernance des activités inhérentes à ce secteur. Cette restructuration visait une meilleure prise de conscience



et une responsabilité résolue face aux nombreux défis liés à la sécurité routière qui devraient dorénavant s'adosser aux impératifs de la libéralisation de certaines tâches régaliennes du Gouvernement et à ceux portant sur l'évolution des sciences de l'ingénierie des transports ». Pour réussir cette mutation à la

modernité et à l'engagement, le gouvernement agira « dans la mise en place d'un système de transport performant piloté par une administration des transports terrestres plus responsable concernant le respect scrupuleux des lois et règlements de la République particulièrement celles portant sur la sécurité rou-

tière ». Et, les femmes y ont leur place. En réaction, le directeur général a appelé les femmes de la DGTT à dépasser le complexe et à développer les aptitudes professionnelles, le courage, la compétence, la franchise... pour se faire une place dans une société dominée encore par la toute-puissance masculine.

Sur le plan pratique, Mopaya Atali a annoncé la poursuite des modules complémentaires des formations initiées et encouragé les femmes à postuler aux postes de responsabilité. « Apportez vos curriculum vitae, selon que vous aspirez, à être cheffe de bureau, de service, selon votre compétence et votre profil », a-t-il lancé. Le service compétent est instruit de prendre des actes administratifs annonçant officiellement cette séquence obligatoire pour laquelle dépend en partie, la réussite des grandes réformes en cours au sein de la DGTT.

**Henriet Mouandinga**

Conseils municipaux et départementaux

## JUSTE MONDÉLÉ APAISE LES ESPRITS ET INSTALLE LE VICE-PRÉSIDENT DANS SES FONCTIONS

**Une atmosphère soupçonneuse régnait jusqu'au 6 mars dernier au sein de certains conseils municipaux et départementaux dans la Bouenza. Les élus locaux accusent les bureaux d'opacité dans la gestion et exigent la transparence. C'est dans ce climat délétère que le ministre délégué à la décentralisation et au développement local, Juste Désiré Mondélé a installé au terme de l'élection, le vice-président du conseil municipal de Nkayi, Martin Kimpo dans ses fonctions. Pour y parvenir il a usé de ses talents de médiateur pour apaiser le climat et rétablir la confiance entre les conseillers.**



Juste désiré Mondélé

**D**epuis près d'un trimestre, le conseil municipal qui avait perdu un élu en la personne de Philippe Mbougou Ndamba, fonctionnait avec un bureau incomplet. Le 6 mars dernier, en marge de la session budgétaire, le ministre délégué à la décentralisation, en séjour de travail dans la Bouenza a supervisé le vote ayant abouti à l'élection de Martin Kimpo, élu de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) à cette fonction.

Seul candidat en lice, Martin Kimpo a été élu avec 39 voix sur les 43 inscrits, soit un pourcentage de 90,7% des suffrages. Son installation dans les fonctions par Juste Désiré Mondélé, complète ainsi le bu-

reau du conseil. Ce qui comble le vide créé par le décès de son prédécesseur Philippe Mbougou Ndamba. Rappelons qu'il était aussi élu sous le label de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale. Emu par cette nouvelle responsabilité, Martin Kimpo affiche sa sérénité quant à la conduite des affaires.

« J'ai occupé dans le passé, les fonctions plus lourdes que celles-ci. Mais le bureau du conseil étant une entité de gestion collégiale, je n'éprouve aucune crainte quant à l'exécution des missions. L'expérience et la collégialité seront mes principaux appuis », affirme-t-il.

Avant Nkayi, Juste Désiré Mondélé a communiqué avec les élus locaux de Madingou

et ceux du département de la Bouenza dont le bureau était en proie à une guerre intestine. En effet, certains élus départementaux et ceux de Madingou soupçonnaient les membres des bureaux respectifs de leurs conseils d'opacité et de mauvaise gestion des fonds alloués aux conseils par le gouvernement. Dépêché sur les lieux, le ministre de tutelle a insisté sur le respect des textes instituant l'organisation et le fonctionnement des conseils, le contrôle de l'action du bureau et autres.

Il a fait part de sa déception face aux conseillers qui oublient l'essentiel pour fantasmer sur des choses qui n'ont aucun fondement légal. Quoiqu'il en soit, Juste Désiré Mondélé a rappelé les procédures de contrôle de l'action du conseil, les autorités habilitées à un tel exercice puis signifié que « les conseillers ne peuvent pas et ne doivent pas s'ériger en gendarmes de l'action du bureau ».

Le ministre délégué Juste Désiré Mondélé a par ailleurs félicité les élus pour leurs apports quant à l'implémentation de la décentralisation avec le transfert de compétence pour les 13 domaines retenus, mais surtout pour l'enseignement qui est déjà effectif et la santé qui va l'être sous peu. Il a aussi annoncé l'intensification de la formation qui s'exécutera dans le cadre de la convention avec un prestigieux institut français.

Marlène Samba



Photo de famille après l'installation du vice président du Conseil

Edith Lucie Bongo Ondimba

## UN HÉRITAGE QUI RÉSISTE AU TEMPS



**L**e quinzième anniversaire de la mort d'Edith donne lieu à une série d'activités commémoratives à Oyo, en présence du président de la République Denis Sassou N'Gusso, son père biologique.

Hormis la messe d'actions de grâce le dimanche 10 mars, en l'église notre dame de l'assomption et le dépôt de la gerbe de fleurs à sa tombe sise au cimetière familiale Kona-Kona à Edou, des activités culturelles à l'instar de l'exposition sur les femmes influentes de la Cuvette, et scientifiques tel le symposium à l'hôpital général ELBO d'Oyo, consacré aux actes pédiatriques, meublent cet anniversaire.

Une centaine de communications ont mobilisé 150 orateurs, selon le comité d'organisation. « Ce symposium est initié en hommage à cette grande dame, par la communauté scientifique en partenariat avec la famille d'Edith pour célébrer la mémoire de l'illustre disparue, à l'occasion du quinzième anniversaire de son décès. Il est lié à la personnalité de la défunte et immortalise les exploits qu'elle a réalisés de son vivant dans la médecine, parce que les grandes lumières ne s'éteignent point », précise le professeur Nkoua Mbon.

Des médecins d'Afrique noire, d'Afrique du Nord, du Maghreb, de France et du Gabon prennent part à ce symposium qui est « une occasion de faire passer une communication liée à la télé médecine, à l'intelligence artificielle et aux métiers de la médecine future. Car, la médecine depuis quelques temps, a connu un grand changement sous d'autres cieux. Si nous n'avons pas une vision futuriste sur la médecine, dans quelques années, on n'aura plus une place dans la médecine. Et Edith Lucie avait une vision futuriste », qu'il faut perpétuer.

Ernest Otsouanga

CNSS

## UNE TOUR DE L'ESPÉRANCE EN CHANTIER À BRAZZAVILLE

Elle sera la plus imposante et luisante de la zone du centre-ville de Brazzaville entre la Tour Nabemba et la basilique Sainte-Anne. Située à un jet de pierre de la gare centrale CFCO de Brazzaville sur l'avenue Orsi dans le troisième arrondissement de Brazzaville, cette tour de 28 étages, à usage commercial, épouse l'architecture futuriste. Les travaux de construction ont été lancés le 5 mars dernier par le président de la République Denis Sassou N'Gusso. Une fois fonctionnelle, elle offrira de nouvelles perspectives à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), surtout à ses pensionnés. D'où sa dénomination de « Tour Espérance ».



Truelle en main, le chef de l'Etat pose la première pierre

L'ambition nourrie par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à travers la construction de la Tour Espérance est de « diversifier ses sources de revenus afin de garantir la pérennité du régime et le paiement régulier des prestations ». Cet immeuble haut de 128 m, sera composé de 28 étages et de 2 niveaux devant servir de parkings au sous-sol. Les travaux de construction sont confiés à la société MBTP et coûteront 41,8 milliards de FCFA. C'est le consortium de banques qui financera les travaux de cette tour bâtie sur un terrain de 4 000 mètres carrés. Rappelons que jadis cet espace abritait l'école privée la Boussole, des maisons de commerce et autres édifices privés. La fiche technique présentée par le directeur général de la CNSS Évariste Ondongo renseigne que « l'intérieur de l'immeuble sera conçu sur 28 niveaux dont deux parkings sous-sols pouvant accueillir jusqu'à 150 véhicules ; 20 000 mètres carrés de bureaux ; 6 000 mètres carrés de galerie commerciale ; des salles de conférence ; un auditorium de 1.000 places ; une cafétéria ; une terrasse d'observation ; un restaurant panoramique et un bureau VIP à son sommet. Le tout accessible via un total de dix ascenseurs dont deux panoramiques ». Cette tour est conçue pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'architecture futuriste est mar-

quée par « un style moderne et écologique, lumineux tout en réduisant la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone, grâce à des vitraux solaires ». En plus d'être équipée de dix ascenseurs dont

deux panoramiques, d'après le directeur général de la CNSS Evariste Ondongo, la tour est conçue dans un style ultra moderne, économique et écologique en ce qu'elle réduit la consommation d'énergie et de



La maquette de la Tour

l'empreinte carbone. L'investissement apprend-on des sources autorisées, permettra à la CNSS de relever ses nombreux défis à l'instar de l'augmentation constante des pensionnaires qui contraste avec la baisse des cotisations, le renforcement de sa performance, la garantie de l'accès aux soins de santé et la sécurité du revenu pour les assurés, en plus de créer de nombreux postes de travail et d'offrir un environnement de travail moderne et convivial aux futurs utilisateurs. L'ambition du gouvernement

est d'étendre la sécurité sociale à l'ensemble du pays et à toutes les couches sociales et professionnelles, même aux travailleurs indépendants, selon le ministre d'État, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. « Nous sommes ici pour nous rappeler l'importance d'un service public unique, que tout le monde ne saisit pas la portée et la sécurité sociale. Il s'agit du bouclier dont nous nous sommes dotés pour nous protéger collectivement, afin qu'aucun Congolais ne soit laissé pour compte », a fait savoir Firmin Ayessa. A en croire le ministre en charge de la sécurité sociale, la CNSS est un instrument de la mise en œuvre de la politique sociale du gouvernement, engagé depuis une dizaine d'années dans des réformes marquées par l'audit du fichier des assurés et le renforcement du processus de recouvrement des cotisations sociales. En perspective, « la modernisation de la caisse sociale devrait se poursuivre par la mise en service cette année de la direction départementale de la Cuvette-Ouest à Ewo et le lancement des travaux du siège de la Lékoumou à Sibiti, après l'inauguration des directions départementales du Pool à Kinkala, des Plateaux à Djambala, de la Cuvette à Makoua, de la Likouala à Impfondo et du Kouilou à Pointe-Noire ».

Marlène Samba

### Service public

## LE CONGO RASSURÉ PAR DES PARTENAIRES

**Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne rassurent le gouvernement de leur apport multiforme à la quête de la qualité du service public. Ces deux structures procéderont bientôt à la signature des accords de partenariats pour un appui conséquent avec le Congo.**

S'agissant du programme avec le PNUD, Adama Diane Barry la représentante résidente en République du Congo déclare qu'il « vise l'amélioration de la qualité du service public dans l'administration publique, le rapprochement de l'administration des citoyens, la redevabilité, la transparence, afin que les citoyens puissent être davantage satisfaits ». La signature de ce projet a été débattue le 5 mars 2024 à Brazzaville entre le professeur Jean Rosaire Ibara, ministre en charge de la qualité du service public et Adama Diane Barry représentante du PNUD au Congo. Parlant de cette structure onusienne, Adama Diane Barry a déclaré : « le PNUD est une institution qui a à cœur, l'amélioration de la qualité de la gouvernance. Dans ce cadre, avec le ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, nous avons évoqué le programme que nous allons



Adama Diane Barry et Rosaire Ibara

mettre en place pour accompagner l'amélioration de la qualité de service public dans l'administration publique congolaise pour faire en sorte que la qualité de services rendus aux citoyens soit la plus optimale et alignée au standard ». Avec l'Union européenne, ce projet consiste en la mise à disposition du Congo, de l'expertise de cette organisation. Dans ce cadre, une mission

est attendue au Congo dans les tout prochains jours. C'est le sujet qui a été au menu de la rencontre qui s'est déroulée le 7 mars dernier à Brazzaville, entre le chef de la Délégation de l'Union européenne Giacomo Durazzo et Jean Rosaire Ibara, le ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs à son cabinet de travail. « Nous avons fait le point de la

situation sur les activités que mène ce ministère. Pour l'Union européenne, les questions de gouvernance économique, de travail de l'Etat sont toutes importantes. Donc le ministre a voulu nous faire un petit point sur les missions ponctuelles que nous pouvons financer rapidement », a fait savoir Giacomo Durazzo. Concernant le système de gouvernance publique mis en place par le ministère, il a indiqué que l'Union européenne mobilisera une expertise relativement limitée et ponctuelle en vue de voir comment les choses vont démarrer avant de pouvoir continuer. Entre les deux parties, il a aussi été question du recadrage des priorités de l'Union européenne par rapport à ce ministère. « Comme les aspects de gouvernance sont importants pour l'Union, nous avons accepté de financer une petite expertise. Mais si les choses évoluent bien on verra dans l'avenir si on peut soutenir d'autres activités liées à cette mission. Pour l'instant, c'est une mission ponctuelle qui servira à rédiger les textes de références pour mettre en place un système de contrôle de qualité de la fonction publique », a conclu l'hôte de Jean Rosaire Ibara.

Ernest Otsouanga

# LA CNSS DANS UNE STRATEGIE DE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS

**Ce premier trimestre de l'année 2024 se révèle déjà comme l'un des plus féconds en termes d'inauguration des structures économiques, sociales et bien d'autres sur le point d'être opérationnelles. Mais autant de poses de première pierre annonçant l'imminence des travaux de construction des édifices ou des ouvrages destinés à divers usages. Après Pointe-Noire où un peu plus de 5 activités ont alterné entre inaugurations et poses de première, toutes, placées sous la présidence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le relais a été pris par Brazzaville le 5 mars dernier. Ceci avec la pose de la première pierre de la construction de la Tour Esperance, un futur immeuble à usage commercial de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS).**

La somptueuse tour Esperance dont la maquette a été dévoilée en début de semaine dernière vient se joindre à celles qui sont déjà sorties de terre ces derniers temps dans la capitale. Elle aura bien, sans complexe aucun, à la fin des travaux, sa place dans le nouveau décor qui est en train de se dessiner depuis quelques années dans le centre-ville de la capitale. Un décor qui, à terme, conduira la ville de Brazzaville à occuper certainement les meilleurs rangs dans le classement des belles cités africaines. Le Directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Evariste Ondongo ne s'en est pas caché lorsqu'il a affirmé que ce bâtiment est, sur le plan architectural, conçu en vue de participer à l'amélioration de l'éclat de la ville capitale. En effet, on s'en convainc non seulement en scrutant la forme de la maquette de l'immeuble mais également en suivant les spécificités de ce bâtiment futuriste telles que déclinées par le Directeur général de la CNSS dans son allocution de circonstance.

## Une tour multidimensionnelle

Cet immeuble à usage commercial qui sera situé entre le rond-point de Poto-Poto et le passage à niveau de la Gare centrale affichera des dimensions qui feront de lui un pôle d'attraction indiscu-



table dans le centre-ville. Au nombre de ces dimensions figurent sa hauteur qui sera de 128 m, avec 28 niveaux. Il comprendra 2 sous-sols et 2 parkings pouvant contenir 150 véhicules. 20.000 m2 seront attribués aux bureaux et les 600 autres m2 abriteront la galerie commerciale. A cela, s'ajouteront des salles commerciales, un auditorium de 1000 places, une terrasse panoramique et des bureaux vip au sommet de l'immeuble. L'accession à ces niveaux se fera sur 10 ascenseurs dont 2 panoramiques.

Pour ceux qui sont à la recherche des sensations fortes, ils seront gâtés avec les diners galants qu'ils pourront

s'offrir en couple au sommet du bâtiment. Pas seulement ces éventuels tourtereaux, mais également les touristes ou les amoureux de la nature qui seront en mesure de satisfaire leur lubie en ayant une vue panoramique de la ville de Brazzaville à partir du dernier étage. Parmi eux, ceux qui laisseront s'évader leur esprit dans la contemplation de Brazzaville la nuit à partir du sommet de cet immeuble. Ainsi, cette tour ne laisse aucune sensibilité au bord de la route.

## La vision de l'administration de la CNSS

Mais il ne faut pas se méprendre sur les motivations profondes des responsables

de la CNSS, en premier lieu le Directeur Général, Evariste Ondongo, auteurs de ce projet qui fera date. Déjà des personnes se fendent d'admiration devant les maquettes qu'ils ont le loisir d'observer au siège de cette administration et également en face de l'endroit où a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre, à proximité de la Gare centrale. Une cérémonie qui avait été patronnée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Pour l'Administration, il ne s'agit pas d'empiler les immeubles estampillés CNSS pour paraître. Cette Administration, appelée à garantir les personnes et les familles contre les risques sociaux, en possède un peu partout dans le pays. Les motivations profondes de la direction de la CNSS à l'origine de ce projet grandiose qu'est la tour Esperance, ont été révélées par le Dg lui-même. Il s'agit, à travers cet immeuble à usage commercial, de diversifier les sources de revenus en vue de permettre à cette Administration de remplir son office dans les meilleures conditions. En d'autres termes, assurer de manière régulière ses prestations en faveur des personnes qui en bénéficient.

## Un avenir dégagé de nuages noirs

Cette stratégie doit certainement être bien accueillie par les bénéficiaires actuels et ceux qui le seront demain notamment ceux qui seront à la porte de la retraite. Contrai-

rement à la Caisse de Retraites des Fonctionnaires qui jouit de la stabilité de ses cotisants, la fonction publique ne va pas s'écrouler demain, la situation de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale est plutôt délicate. Cette Caisse est dépendante de la santé du secteur privé et dans une certaine mesure du secteur public. Ses entrées sont tributaires de la bonne tenue de ces deux secteurs. La faillite d'un certain nombre d'entreprises privées a des répercussions négatives sur les ressources de la CNSS et donc sur ses prestations. On ne peut non plus exclure la mauvaise foi des directeurs de certaines entreprises publiques ou privés qui oublient sciemment de verser les cotisations de leurs travailleurs. La mairie de Brazzaville, l'ONPT, SNE, SNDE et bien d'autres entreprises publiques se trouvent dans cette situation. Les conséquences des comportements des administrateurs de ces entreprises sont que leurs travailleurs ne peuvent plus prétendre aux prestations de la sécurité sociale. On ose imaginer le calvaire dans lequel se trouvent ces pauvres retraités.

Le paiement des pensions n'est pas la seule activité de la Caisse, il y a entre autres les accidents de travail dont sont victimes ses pensionnés. Les ressources provenant des cotisations ne peuvent suffire pour lui permettre d'intervenir immédiatement en cas de sinistre. Les solutions complémentaires à l'instar des constructions des immeubles à usage commercial sont de nature à augmenter les capacités d'intervention de la Caisse.

On peut dans ces conditions interpréter le discours du Ministre d'Etat, ministre du travail et des affaires sociales, Firmin Ayessa comme une invite aux institutions ou personnalités qui font peu de cas de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Ce qui se traduit par le refus de verser régulièrement les cotisations sociales de leurs entreprises tant du secteur public ou privée. Cette attitude constitue un frein au déploiement de l'action de la Caisse dans son plan de protection sociale. Or la CNSS est un segment important du modèle social de notre pays. Il n'est pas excessif d'avancer que ne pas assurer convenablement ses cotisations sociales entrave la bonne tenue de ce modèle qui fait des envieux à l'extérieur.

**Laurent Lepossi**

Petites et moyennes entreprises

## LA SOCIÉTÉ IMPERO CONSORTIUM PRÊTE À ACCOMPAGNER LE CONGO

Impero Consortium, une société Italienne conduite par son président Massimiliano Piu, a échangé le 5 mars dernier à Brazzaville avec la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat Jacqueline Lydia Mikolo. Il ressort de cet échange que le Congo pourrait bénéficier de l'appui de cette société pour mettre en place une banque des petites et moyennes entreprises ainsi que la construction de la maison de l'entrepreneuriat.



Séance de travail des deux délégations

Développer les petites et moyennes entreprises en encourageant les partenariats et les financements innovants, c'est l'une des approches optées ces dernières années par le gouvernement congolais. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la recherche des stratégies pour la réalisation de certains projets tels que la création d'une banque des petites et moyennes entreprises et de mobiliser les financements pour la construction de la maison de l'entreprise au Congo. Présentant les opportunités de sa société pour l'éclosion des petites et moyennes entreprises, le président de la société Impero consortium, Massimiliano Piu a indiqué qu'Impero est un ensemble d'ordre professionnel qui s'étend sur plusieurs autres domaines comme le domaine énergétique, environ-

nemental, bancaire et autres. « Nous allons pouvoir vous porter un coup de main dans la réalisation de certains projets, tout en étant en collaboration avec les officiels italiens. Cela grâce à l'expérience que nous avons et au professionnalisme dont nous faisons preuve ». Il sied à cet effet de souligner qu'Impero consortium est une société par action italienne qui dirige un consortium d'investissements d'un groupe de sociétés d'investissements et d'organismes de financements internationaux, de l'Union européenne et du conseil de coopération de Golf. La structure intervient dans plusieurs domaines, dans lesquels elle envisage de mettre au profit du Congo. Pour sa part, Dayi Allaire Branham Kintombo, directeur général du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et

moyennes entreprises (FIGA) a projeté la vision des PME en ces termes : « La ministre des Petites et Moyennes entreprises projette de résorber la question de l'accès au financement, notamment des PME puisque l'accès au financement des PME demeure une contrainte difficile. C'est donc une initiative qui est très importante que les investisseurs viennent et tous ensemble regarder le niveau du Congo et la possibilité de créer une banque congolaise pour pouvoir aider justement les PME à accéder aux crédits », a-t-il signifié. Par ailleurs, il a ajouté qu'en ce qui concerne la maison de l'entreprise il y a des espaces dédiés aux PME. C'est donc bien normal que le ministère des petites et moyennes entreprises, mette en avant le financement de la maison de l'entreprise pour pouvoir donner un espace d'expression à ces PME. Notons que cette rencontre fait suite au forum Italie-Congo qui s'est tenu récemment à Rome en Italie. Sommet au cours duquel la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA), Jacqueline Lydia Mikolo avait présenté l'écosystème des PME aux investisseurs italiens.

Dim-Martie Mizère

## Journée africaine de l'environnement PERPÉTUER LE COMBAT ET L'INSPIRATION DE WANGARI MATAI

« La restauration des terres, la diversification, la résilience à la sécheresse au Congo », tel a été le thème de la journée africaine de l'environnement célébrée le 3 mars 2024 à Brazzaville



« Cette journée constitue une occasion d'entreprendre des actions positives pour l'environnement », a dit Arlette Soudan Nonault, avant d'en appeler à la protection de la terre africaine, conformément à l'agenda 2063 adopté il y a dix ans par l'Union Africaine (UA). Cet agenda prévoit entre autres le développement, l'éradication de la pauvreté et l'inclusion sociale sur le continent.

« Le 3 mars, c'est donc l'occasion de rendre hommage à Wangari Maatai, cette grande dame qui fut nommée, sur proposition du président Denis Sassou N'Guesso, porte-parole pour les écosystèmes forestiers Bassin du Congo, mais aussi de perpétuer son combat et son inspiration, en plaçant les hommes et les femmes au centre et même au cœur de la préservation de nos écosystèmes. Du Fonds bleu en passant par le Sommet des trois Bassins forestiers du monde, depuis, des initiatives prises dans ce domaine par le chef de l'Etat vont dans ce sens. Cette terre d'Afrique est la nôtre, et nul autre que nous-mêmes n'est en mesure de l'écouter, de la comprendre, de la soigner et de la protéger », a signifié la ministre de l'environnement.

A cet effet, le gouvernement, par le biais de la ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a rendu publique une déclaration dans laquelle elle rend un hommage mérité à Wangari Maatai, prix Nobel de la paix 2004, pour son engagement contre la déforestation.

Outre cette prise en charge, il y a également un défi majeur pour le gouvernement congolais en termes de riposte, a poursuivi Arlette Soudan Nonault. « Sous l'impulsion du président de la République et les directives du premier ministre, la première loi d'orientation sur le développement a été conçue et promulguée en 2022, suivie en 2023 par la mise à jour de la loi portant gestion durable de l'environnement, en vue de doter le gouvernement des instruments juridiques et institutionnels nécessaires. C'est pourquoi aussi l'Agence Nationale de l'Environnement prévue par la loi devra bientôt voir le jour, avec pour objectif d'aider le territoire et les citoyens à mieux appréhender et maîtriser les effets concrets du changement climatique, ainsi que les risques de catastrophes naturelles, chimiques et industrielles », a rappelé la ministre. Rappelons Wangari Maatai est décédée le 27 septembre 2011 des suites d'un cancer.

H.M.

Gulit Ngou

## Marché de l'artisanat

### UN FRANC SUCCÈS POUR LA TROISIÈME ÉDITION

La troisième édition du marché de l'artisanat de Brazzaville organisée par l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) du 4 au 10 mars 2024 a mobilisé plus d'artisans que de visiteurs, comparativement aux deux premières éditions. A la satisfaction des artisans et des visiteurs, il faut associer le sentiment d'objectif atteint qui domine Mireille Opa Elion, la direction générale de l'ANA.

« Donnons de la valeur à la créativité artisanale », tel est le thème sous lequel a eu lieu l'édition 2024 du marché national de l'artisanat. Ouverte par la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, cette édition a mis en lumière, une fois encore, le génie créateur des artisans du Congo et d'ailleurs à travers les biens et services qui agrémentent la vie et l'embellissent davantage à travers une variété de produits venant de diverses filières artisanales. A la différence des deux premières éditions, celle-ci a mobilisé plus de publics et d'animateurs.

« La deuxième édition, plus que la première à connue un véritable engouement tant au niveau des participants que des visiteurs. Ainsi donc de 2022 à 2023 nous sommes passés de 50 exposants à la première édition à 110 exposants à la 2<sup>ème</sup>. Soit une augmentation de plus de 110 pour cent. En termes de visiteurs, la deuxième édition a été visitée par plus 7625 personnes courant les neuf jours, soit une moyenne de 847 personnes par jours. Cela a eu un impact économique sur nos artisans qui ont réalisés un chiffre d'affaires de 19-428.275 FCFA soit une moyenne de 2.047-586

FCFA par jour. A travers ces chiffres (...) vous comprenez toute la pertinence et l'opportunité que Brazzaville à abriter cette rencontre qui vient répondre au besoin de diversification et d'autonomisation de nos populations », se félicite Mireille Opa Elion.

La troisième édition du marché de l'artisanat de Brazzaville a regroupé 133 artisans venus de plus de 27 associations professionnelles du Congo et celles de six autres pays africains à savoir, le Sénégal, la République Démocratique du Congo, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Mali. Tous les produits artisans ont été installés sur une centaine de stands. « Sur cette aire qui est désormais le site de ce marché, sont déployés 4 chapiteaux de 72 mètres carrés, 10 de 9 mètres carrés et 15 tonnelles de 25 mètres carrés chacun. Comme pour les éditions antérieures, cette édition se tient sur une superficie

de 1000 mètres carrés, dotant ainsi le site d'une grande capacité d'accueil. Sans exagérer dans nos extrapolations, la troisième édition du marché de l'artisanat de Brazzaville » aura reçu, en une semaine, environ 10 000 950 visiteurs ce qui aura permis de multiplier par deux le chiffre d'affaires de l'édition précédente. Sur les stands, les artisans ont exposé et vendu, prioritairement : « des chips de banane, des chips de noix de coco, des chips d'igname, des jus et autres boissons à base de tsuitéké, d'arachide téké, de moundégoué, de bamou, de safou, de malabo, de mangolo, de tondolo ». En fait, « le marché de l'artisanat de Brazzaville s'inscrit dorénavant de manière incontournable dans une longue liste des activités promotionnelles qui constituent pour les artisans, des espaces d'exposition au grand public de leur savoir-faire et de leur ingéniosité », se satisfait la ministre de tutelle Jacqueline Lydia Mikolo.

Antivaleurs

## LA LUTTE CONTRE LES PRATIQUES ANTI-DÉONTOLOGIQUES EST LANCÉE À POINTE-NOIRE

La campagne de lutte contre les pratiques anti-déontologiques dans le secteur public vient d'être lancée dans la capitale économique du Congo, sous sa forme pédagogique par le ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, le professeur Jean Rosaire Ibara.



Les fonctionnaires impliqués dans la campagne contre les antivaleurs

Le ministre était en effet, face aux directeurs des administrations et des entreprises publiques ainsi que des responsables d'autres services départementaux, dans le cadre d'une conférence-débat. Animée sous le thème, « pratique anti-déontologique dans l'administration publique: approche pédagogique de prévention et d'éradication dans le département de Pointe-Noire », cette conférence a été initiée par le professeur Jean Rosaire Ibara en vue d'informer ses interlocuteurs et de les écouter. Elle intègre le cadre légal du ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Cette conférence a permis de cerner les attributions de ce nouveau département ministériel dans la perspective de l'effectivité, de la politique

nationale de lutte contre les antivaleurs et l'organisation efficace de la riposte contre ces actes prohibés. L'assistance a été en effet éduquée de ce que ce ministère dont la création remonte à 2021, promeut l'éclosion de la culture et la promotion des valeurs éthiques pour la prise de conscience des acteurs publics et non étatiques. Il est « chargé de contrôler la gestion des organes de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger; de veiller à la bonne qualité du service public produit et livré aux usagers et de promouvoir la lutte contre les comportements déviants dans la société congolaise ». Aussi, a-t-il relevé, « la responsabilité de toutes et de tous doit être fermement engagée pour répondre promptement et durablement à la volonté pres-

sante exprimée du président de la République, chef de l'Etat, de changer nos comportements et nos habitudes à tous les niveaux dans le respect des principes dignes, d'intégrité, de probité, de neutralité, de cessation ou prévention des situations des conflits d'intérêt, l'obéissance hiérarchique ». Si le conseiller au contrôle d'Etat, Reich Tsoumou a présenté le jeune ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et la lutte contre les antivaleurs, Justin Imboua, conseiller à la lutte contre les antivaleurs a exposé sur « la pratique anti-déontologique dans l'administration publique: approche pédagogique de prévention et d'éradication ». Situait le contexte de cette conférence-débat, il a déclaré, « nous sommes venus divulguer les textes et faire leur promotion. Les sanctions viendront après parce qu'il faut d'abord montrer qu'est-ce que la faute. Le travailleur de l'Etat doit savoir que le retard au travail c'est une faute, déplacer un matériel de travail pour sa maison sans autorisation, c'est une faute et un travail non accompli jusqu'au bout, c'est une autre ». De même, a-t-il affirmé, l'Etat n'avait pas un organe de contrôle de l'action du gouvernement et de qualité de service public. L'approche appréciée par les participants n'est qu'à ses débuts. Le ministre Ibara promet de la poursuivre sur l'ensemble du territoire et de rééditer une séquence à Pointe-Noire.

Ernest Otsouanga

## HUMEUR

### LE FOU DU VILLAGE PARLE...

Il s'appelle Bazos. La cinquantaine révolue, l'homme a perdu la raison à l'âge de dix sept ans. Orphelin total, il s'est sédentarisé sous le toit familial : une vieille case aux murs totalement fissurés et presque croulants. Témoin privilégié de l'apogée et la décadence de son village, il a vu naître et grandir de nombreux enfants. Sous ses yeux, certains sont partis en ville, pour y parfaire leurs études. Mais, les plus nombreux sont ceux qui ont raccroché plus tôt.

De même, il a vu les vieux de son village disparaître un à un, jusqu'à ce que le village soit dirigé par une nouvelle génération ; une génération souvent sans repères ni ambitions.

Après avoir observé les comportements, ainsi que les pratiques des uns et des autres, Bazos dit son ras-le-bol à ses congénères. Usant des mots simples, mais profonds, il a décidé de dénoncer les comportements réprouvés par la morale. Quoiqu'ayant perdu la raison, il sait à quelle heure s'adresser aux habitants de son village. Il a choisi de prendre la parole tôt le matin, au moment où tous les habitants du village sont encore là, et très réceptifs. Certains sont encore au lit, les yeux ouverts ; d'autres sont en train de se préparer à sortir, pour vaquer à leurs occupations de la journée.

Son discours parfois décousu, reflète son état de santé, celui d'un malade mental. Seulement, il dit des choses vraies et ses propos sont pénétrants :

« C'est moi Bazos, je voudrais m'adresser à vous femmes, hommes et enfants de ce village ; vous qui me traitez de fou à longueur de journées. Je suis bien placé pour vous dire que s'il y a des fous ici, c'est bien vous. Vous constituez des bandes de fous qui s'ignorent. C'est pourquoi, vous ne voyez que ma folie, jamais la vôtre.

Moi Bazos, je vois comment, depuis plusieurs décennies, les hommes de ce village déciment indistinctement les différentes espèces animales. Au point où, il n'y a plus de grands mammifères ni de petits rongeurs autour de notre village. Je ne sais pas si vous pouvez me dire, où sont ils passés, ces troupeaux d'éléphants, de buffles et gorilles qui peuplaient nos forêts. Ils ont été décimés par vous. Vous qui n'avez aucun sens, même vague de l'avenir. N'est-ce pas là, une forme de folie ?

Pour leur part, vos femmes ont saccagé tous les ruisseaux, étangs et lacs environnants, à la recherche du poisson. Elles fouillent partout, sans tenir compte des saisons. Dans leur folie irréversible, elles n'observent plus ce qu'on appelle le repos biologique, c'est-à-dire l'arrêt de toute activité de pêche pendant un temps raisonnable, pour permettre aux différentes espèces halieutiques de se reproduire. Dans le même élan de folie, elles ont cessé d'encadrer leurs filles. Celles-ci s'adonnent aux hommes pour un rien, même pour une poignée de noix de palme.

Quant aux jeunes garçons, ils sont comme leurs pères, des fous. Ayant perdu tout espoir, ils consacrent leur vie à l'alcool et à la drogue. Ils volent et agressent impunément. Tout cela n'est-il pas suffisant pour que vous soyez tous classés dans les rangs des fous ?

Vos pratiques insensées vous empêchent de poser des actes dignes des hommes responsables. J'ai appris que ce village est à vendre. Je voudrais soumissionner pour l'acheter, même si je n'ai pas d'argent. Mais, comme vous êtes des fous, je suis sûr que vous me le livrez gracieusement, avec toutes ses richesses. Ce que je n'accepterai pas, ce sont les hommes et les femmes que vous êtes. Je vous déteste tous, à cause de la politique de la terre brûlée que vous pratiquez. Moi Bazos, je ne voudrais plus cohabiter avec des fous comme vous. Dans quelques jours, j'irai vivre dans les nuages, là où il n'y a ni fou ni quelque chose qui ressemble à la folie. Merci à vous tous. Tous les fous peuvent vaquer à leurs occupations ! ».

Jules Débel

### NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 516 89 89
Haute Autorité de Lutte contre la Corruption	10-23
Pompes funèbres de Makélékélé	06 660 60 79
Hôpital Central des Armées M.M.:	06 654 91 32
EEC Brazzaville :	42.42.
EEC Sce technique :	05 677 40 00
EEC DIOSSO :	05 070 66 40
LCDE - Sce technique	05 648 40 60 - 06 644 28 43 - 05 553 62 48
Radio Congo :	05 582 32 73 / 06 752 20 20
Commissariat de Police de Moukoundzi-Ngouaka	06 624 57 93
Commissariat de Police Massina :	06 840 14 13
Commissariat de Police de Ouenzé 2 :	06 620 18 57
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police de la Mfoa :	06 821 17 30

Santé publique

## LE STAGE DES MÉDECINS FORMÉS À CUBA RENVOYÉ SINE DIE

**Annoncé pour le 4 mars dernier, le déploiement de la troisième cohorte des médecins formés à Cuba dans les hôpitaux de Brazzaville et Pointe-Noire a été reporté à une date qui reste à déterminer. Le ministère de la Santé et les jeunes médecins formés à Cuba ne sont pas parvenus à un accord sur un certain nombre de préalables à remplir avant le déploiement dans les hôpitaux.**

**S**elon le calendrier préétabli par le gouvernement congolais, les 700 médecins formés à Cuba rentrés au pays en Octobre 2022 seraient répartis en deux vagues pour leur période de mise en stage. La première vague devrait débuter le 4 mars pour s'achever le 3 septembre 2024. Tandis que la seconde vague devrait enchaîner le 4 septembre 2024 pour clôturer le 3 mars 2025. Les jeunes médecins conditionnent leur déploiement à la dotation des kits, à la prestation de serment et à l'organisation du séminaire d'information sur le système sanitaire au Congo. Pour ces jeunes, l'importance du serment d'Hippocrate passe de commentaire. En effet, même s'il n'a pas de valeur juridique, le serment d'Hippocrate est considéré comme l'unité des textes fondateurs de la déontologie médicale. Du fait qu'il fixe un cadre éthique à l'intervention du médecin dans un hôpital, le serment d'Hippocrate a pour fonction de marquer le passage du statut d'étudiant interne à celui de médecin proprement dit. Suite à une rencontre avec la direction générale des ressour-

ces humaines du ministère de la Santé et de la Population, la nouvelle date dudit stage sera communiquée ultérieurement au terme d'une réunion qui sera présidée par le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki.

Rappelons que la première cohorte a prêté serment le 17 octobre 2020 après un séminaire d'informations sur le système de santé congolais, organisé du 15 au 17 octobre de la même année. La deuxième cohorte a prêté serment le 12 septembre 2022 après un séminaire qui s'est déroulé du 21 au 23 avril 2022.

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, disait le 12 septembre 2022, à l'occasion de la prestation de serment de la deuxième cohorte que « *la prestation de serment obéit à une profession médicale qui invite les médecins à avoir leur inscription à l'Ordre national des médecins* ». Notons que la loi de 1997 exige à tout médecin, avant d'exercer au Congo, de s'inscrire à l'Ordre national des médecins. « *La prestation de serment des médecins fait partie du cursus de formation d'un médecin.*



Les jeunes médecins devant le ministère de la santé et de la population

Les actes qu'il pose engagent sa responsabilité et doivent se faire sous le sceau du serment d'Hippocrate, qui est une obligation professionnelle qui l'engage à exercer la profession en respectant les règles et l'éthique de la déontologie du pays », disait le président du Conseil national de l'Ordre

des médecins du Congo, le Pr Léon Iloki, au cours de la même cérémonie.

Par conséquent, ce serment d'Hippocrate tenant sur une page comprend entre autres principes à respecter, la vie humaine, l'obligation de préserver la confidentialité des informations médicales des

patients, l'interdiction de causer intentionnellement du tort à un patient et l'engagement à poursuivre constamment l'amélioration de ses compétences et connaissances médicales.

**Dim-Martie Mizère**

Pointe-Noire

## LES MÉDECINS STAGIAIRES ET AUTRES PERSONNELS DE L'HÔPITAL ADOLPHE-SICÉ EN GRÈVE

**Depuis le 4 mars dernier, plus de 400 médecins stagiaires exerçant à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire sont en grève. Ils revendiquent la revalorisation de leur salaire.**

**I**ls sont au total 400 grévistes dont 323 stagiaires infirmiers, 77 prestataires à la pharmacie, à l'administration et à l'audit, à avoir déposé un préavis de grève auprès de leur hiérarchie afin de réclamer l'amélioration de leur statut. En effet, après plusieurs années de supplices, les médecins stagiaires de l'hôpital général Adolphe-Sicé ont décidé de suspendre leurs prestations au sein dudit hôpital si leur situation n'est pas prise en compte par le gouvernement.

Les revendications n'ont pas changé et demeurent les mêmes. Il s'agit entre autres de l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et la prise en charge en cas de maladie. La situation a trop perduré, peut-on lire sur une pancarte brandie par un stagiaire en grève. Certains



stagiaires sont là depuis plus de 20 ans et ne toucheraient à la fin du mois qu'une prime de

moins de 50.000 FCFA. Ils ont décidé ce jour de lancer un mouvement de grève dans

le but de sensibiliser les plus hautes autorités. « *Les responsables du centre nous ont*

menés en bateau jusque-là. Je suis là depuis 2004. J'ai passé toute ma jeunesse ici et je gagne moins de 50.000 FCFA. Ici, même le technicien de surface gagne mieux qu'une infirmière stagiaire », c'est en ces termes que s'est exprimée Malanda, une infirmière stagiaire.

« *Dans notre pays pour qu'un comportement change, il faut passer par là, car dans presque la quasi-totalité des entreprises congolaises, il faut que le tam-tam se joue pour attirer l'attention des autorités. Il faut que cela s'arrête. Une structure sanitaire renferme plus d'une vie des congolais. Elle se doit d'être respectée et prise en considération, du fait qu'à cause du déficit en personnel de santé, plusieurs malades succombent et plusieurs vies sont en péril* » a indiqué Edith Samba, une gréviste.

Il sied de noter qu'à la suite d'une grève lancée par les médecins stagiaires, le premier centre hospitalier de la ville de Pointe-Noire avait tourné au ralenti avec tout ce que cela comporte de conséquences.

**Dim-Martie Mizère**

## Sécurité civile

## LES TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR PLUS DE RÉSULTAT

La journée internationale de la sécurité civile célébrée le 1er mars 2024 a été placée sous la supervision du général de police Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile. Mettant à profit cette cérémonie, un échange interactif a eu lieu sur « les technologies innovantes au service de la protection ». La facilitation a été faite par Eric Armel Ndoumba, expert en communications électroniques, conseiller au ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique.



Après avoir défini les technologies innovantes et présenté la conjoncture dans laquelle évolue actuellement la sécurité civile, le facilitateur a démontré leur caractère incontournable dans l'accomplissement du service public de protection civile. Dans les exposés et à travers les questions-réponses avec l'assistance, il s'est dégagé une évidence selon laquelle la technologie peut améliorer la sécurité civile et prévenir les risques de catastrophe naturelle. Elle s'illustre comme une nouvelle dynamique qui impose des nouveaux défis et offre des belles opportunités en termes d'innovation. La révolution technologique n'épargne plus un seul secteur et la sécurité notamment n'est en marge de la souveraineté numérique.

De bout en bout, les échanges ont tourné autour des technologies innovantes et l'intelligence artificielle pour améliorer les prestations de la sécurité civile. A propos de l'intelligence artificielle des données, il est à retenir qu'elle permet d'améliorer

liorer entre autres, le système d'alerte dans la gestion des risques et catastrophes, qui proviennent de plusieurs sources comme les capteurs, les caméras qui sont aussi témoins des événements en permanence. L'intelligence artificielle analyse les données pour améliorer les techniques de lutte contre les incendies et fournit les informations ainsi que les recommandations en temps réel.

Parlant des outils technologiques, Eric Armel Ndoumba a relaté que « la grande diversité d'outils relatifs à ces technologies offre une accessibilité à tous, chacun selon ses capacités. Les drones, les satellites, les robots et véhicules autonomes, la technologie 3D, les systèmes d'information géographique, l'Internet des personnes et des objets sont autant d'outils que les acteurs de la protection civile peuvent exploiter pour prédire, prévenir, se préparer, riposter ou reconstruire ». Au titre d'avantages de l'intelligence artificielle, il estime qu'elle peut aider à prendre des décisions

plus éclairées et améliorer l'efficacité de la lutte contre l'incendie (...) Les systèmes d'IA peuvent anticiper les risques d'incendies en analysant les tendances et les autres anomalies des données collectées à partir des capteurs et des systèmes de surveillance. Même si le chemin est encore long, ces informations de valeur sont bien captées et seront capitalisées par le commandement de la sécurité civile selon le commandant de la sécurité civile. « Nous avons capté l'information, selon laquelle il existe un Centre africain en intelligence artificielle. Nous ferons la demande pour ceux des nôtres qui sont les plus avisés sur ces questions, parce que ce n'est plus l'affaire de tout le monde, ce sont quelques initiés qui pourront recevoir ce genre de formation afin que nous arrivions à créer une sorte de cercle des sapeurs-pompiers à former dans ce domaine pointu », a déclaré le général Albert Ngoto.

**Henriet Mouandinga**



Les participants à la célébration de la journée mondiale de protection

## Religion

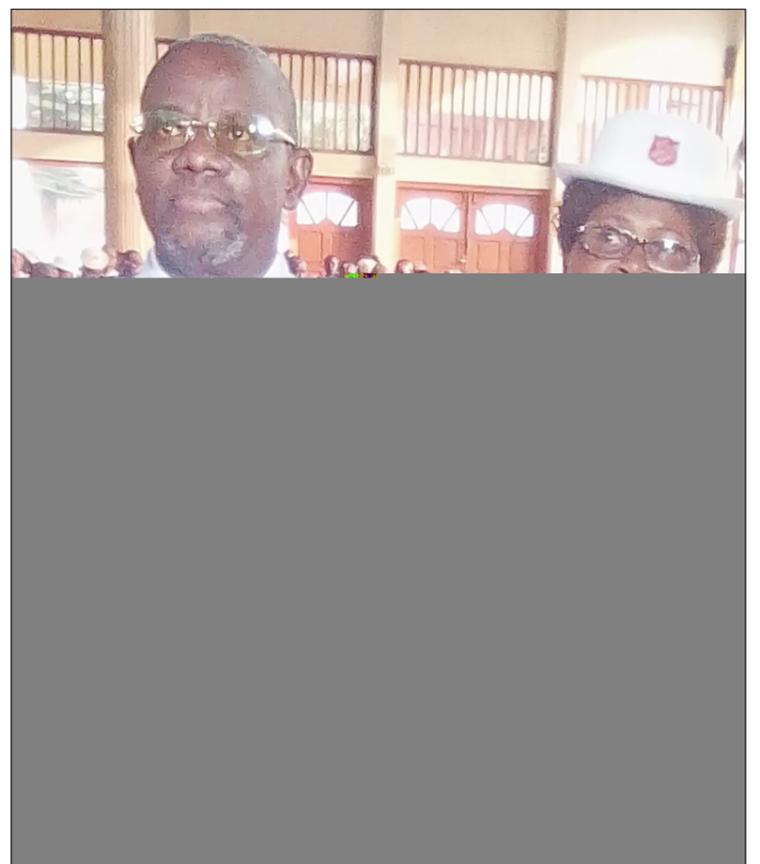
## EUGÈNE BAMANABIO, NOUVEAU PRÉSIDENT DU COECC

Le Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo (COECC) a un nouveau président en exercice, conformément à ses statuts qui stipulent que chaque deux ans, une église assure la présidence de cette institution. En effet, depuis le 25 janvier 2024, le Colonel Eugène Bamanabio, chef de territoire de l'Armée du Salut a succédé au Révérend Alain Juste Gonard Bakoua qui a dirigé cette structure religieuse de janvier 2022 à janvier 2024.

Dans son allocution de prise de possession des lieux, le nouveau président en exercice du COECC, le colonel Eugène Bamanabio a rendu un hommage mérité à son prédécesseur qui a accompli un travail de qualité. Poursuivant son propos, le colonel Eugène Bamanabio a dit que le mandat auquel il prend ne sera pas le sien mais un mandat collégial avec la complicité des autres leaders. Il a placé ce mandat

notre pays, une structure du COECC, afin que les programmes du Conseil soient bien suivis et surtout réalisés avec succès dans toute la République ».

Le nouveau président du COECC plaide « pour la redynamisation des structures ; l'approfondissement du département du ministère des femmes (mamans) et l'organisation plus fine d'un département de la jeunesse. Enfin, il suggère la relance des visites inter-



Le couple Bamanabio

sous la conduite de l'Esprit-Saint. « Je mettrai l'Eternel des Armées au centre de mon action, lui qui connaît le secret de notre avenir et celui du devenir de tous les chrétiens ».

Le colonel Eugène Bamanabio a promis installer les antennes de cette institution sur l'ensemble du territoire national, en ces termes : « nous allons installer dans chaque département de

paroisses, postes et autres lieux de culte afin de renforcer davantage et avec plaisir l'amitié entre les chrétiens des églises membres du COECC. Il faut que tous les chrétiens puissent encore éprouver, en toute responsabilité, le désir d'unité et le respect de l'autorité établie par Dieu ».

**G.Y.D.**

Brazzaville/Insécurité

## 39 DÉLINQUANTS PRIS DANS LES MAILLES DU FILET DE LA FORCE DE L'ORDRE

**C'est le résultat de la traque conjointe menée par la région de la gendarmerie de Brazzaville et du commandement territorial des forces de police. Au total trente neuf inciviques dont deux élèves munis de machettes ont été arrêtés par la force publique et présentés le 6 mars 2024 à la presse nationale et internationale. Ces jeunes délinquants utilisent des armes blanches et consomment divers psychotropes pour terroriser les paisibles citoyens.**

C'est l'œuvre machiavélique d'une génération spontanée et marginale communément appelée Kulunas qui écument depuis des années les grandes agglomérations du Congo en l'occurrence Pointe-Noire et Brazzaville. Ils sont tellement nombreux qu'on ne peut pas les arrêter tous en un seul jour. C'est pourquoi, la population qui a salué l'opération ayant conduit à l'arrestation des 39 délinquants, souhaite qu'elle prenne du temps et s'étende sur l'ensemble du territoire national. Parmi ces inciviques, il y a deux élèves qui ont été arrêtés pour détention d'armes blanches en l'occurrence les machettes. Le colonel-major Gildas Ollangué, commandant de la région de la gendarmerie de Brazzaville a présidé la cérémonie de présentation de ces inciviques à la presse.

En effet, justifiant l'interpellation de ces hors-la-loi, le colonel de la gendarmerie Bertin Marius Mouaba n'a pas fait dans la dentelle. Selon lui « face au phénomène bébé-noir et à la violence en milieu scolaire dans le département de Brazzaville et ses environs, une structure mixte de la région de la gendarmerie de Brazzaville et du commandement territorial des forces de police, mise en place dans l'arrondis-



**Des jeunes qui ont perdu la tête sous les verrous**

sement 5 Ouenzé, a permis l'interpellation de plusieurs délinquants en flagrant délit de consommation des stupéfiants et du chanvre indien. Ceux-ci se préparaient déjà à commettre divers délits et crimes dans le département de Brazzaville et ses environs », a déclaré le colonel Bertin Marius Mouaba.

Poursuivant sa déclaration, le colonel Bertin Marius Mouaba a annoncé que ces délinquants seront transférés au

lendemain de leur arrestation au tribunal de grande instance de Brazzaville pour être jugés. Ce qui revient à dire que la justice doit maintenant faire son travail, parce que la place de ces bandits n'est nulle part ailleurs qu'en prison. Au regard de l'ampleur qu'a pris ce grand banditisme dans le département de Brazzaville, le colonel Marius Mouaba a demandé à la population une forte collaboration avec les unités de la gendarmerie et de la police afin de contribuer à

la sérénité et à la sécurité de tous dans la ville capitale. Ce qui n'est que normal, lorsqu'on sait que ces inciviques qui sont nombreux et de plus en plus jeunes, vivent dans les quartiers et sont donc connus par ceux qui y habitent.

Il n'est pas aussi superfétatoire de dire que l'éradication de ce grand banditisme dépend également des mesures d'accompagnement et d'anticipation que l'Etat doit prendre pour mettre hors d'état de nuire, ces

hors-la-loi, ces criminels et ces repris de justice. Pour tout dire, au grand banditisme de grands moyens.

Au même moment que se déroulait la cérémonie de présentation des 39 délinquants, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphirin Mboulou était face aux chefs de quartiers de Brazzaville et des hautes autorités de la gendarmerie ainsi que de la police. Au centre de la rencontre, le phénomène « bébé-noir » et les moyens à mettre en branle pour l'éradiquer. S'adressant aux chefs de quartiers, le n°1 de la sécurité au Congo qui tient à résoudre définitivement le problème d'insécurité dans notre pays a déclaré sans atermoiement : « la décision que nous avons prise, c'est de régler définitivement ce problème d'insécurité. Le gouvernement compte beaucoup sur vous en tant que premiers chefs. Nous constatons au niveau du ministère que les chefs de quartiers n'exercent plus pleinement leurs pouvoirs ; ils sont démissionnaires ». De même, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou veut que le peuple retrouve sa quiétude et vaque sereinement à ses occupations quotidiennes, sans peur ni crainte d'agression quelle que soit l'heure dans tous les coins et recoins de la République. De leur côté, les chefs de quartiers ont présenté diverses pistes de solutions, notamment l'amélioration des voies d'accès dans les quartiers, le renforcement de l'éclairage public, la sécurisation des écoles, des marchés et la mise en place d'une politique efficace de lutte contre la vente illicite de stupéfiants.

**Patrick Yandza**



**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**

**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**



**Service Clients :**

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
 Contact2017@gxinternational.net + www.gxinternational.net  
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires





Littérature

# « PARCE QUE CHRIST NE SAVAIT PAS LIRE »,

un roman de Modeste Elenga sur le marché du livre

**Dans cet ouvrage de 197 pages paru aux éditions Okiera, l'auteur met en lumière l'histoire d'un amour impossible entre deux jeunes. Le premier étant Christ, né au village et recueilli par sa grand-mère tout juste après le décès de sa mère. Il grandit au rythme des humeurs des gens du village, avant de se déporter en ville où il est accueilli par un oncle qui, malheureusement le laisse à la merci de son épouse. Cette dernière fait vivre au jeune Christ le calvaire jusqu'à le pousser à rejoindre un groupe de voyous qu'on appelle aujourd'hui Koulouna pour pouvoir survivre.**



**D**e l'autre côté, c'est cette jeune demoiselle prénommée Vinedi, issue pourtant d'une famille aisée, mais souffrant dans sa chair parce qu'elle n'a aucune communication avec ses parents, qui lui imposent tout jusqu'aux programmes de la télévision, juste pour la ramener à l'ordre. Vinedi est donc éduquée de façon diffuse, ramassant de gauche à droite des informations auprès de ses copines et de l'homme de la rue, au point d'être hantée par l'envie de vivre tout ce que vivent les autres filles de sa génération : avoir un copain et être aimée. C'est ainsi que Vinedi tombe follement amoureuse de Christ, un amour que les parents, les collègues et le quartier n'acceptent pas. « Comment comprendre qu'une si brillante fille comme Vinedi nourrie au

camembert par ses parents, puisse tomber amoureuse de Christ, un voyou, un bandit des grands chemins ? », se sont-ils interrogés.

A la question de savoir s'il s'agit là d'un récit autobiographique ou d'une fiction, Modeste Elenga a répondu que c'est une simple fiction, même si elle peut partir d'un fait vécu de la vie. « Là, je rappelle quand même les bons souvenirs de l'école au moment où nous étions des pionniers, mais aussi les souvenirs sans doute vécus dans d'autres pays par les jeunes », a dit l'auteur.

Dans l'écriture de ce roman « *Parce que Christ ne savait pas lire* », l'auteur s'est inspiré des écrivains comme Alain Maban Kou, Jean Malonga, Eza Boto, Oyono, Camara Laye, Ahmadou Koné, Diop Birago et autres.

En parcourant la préface du

livre intitulée « *Ecrire pour donner vie à la mémoire* », les signataires Obambe Gakosso et Guy Armand Mampassi ont fait remarquer que « le roman de Modeste Elenga écrit dans un style simple, s'ancre dans le réel. Un réel mis en évidence à partir de deux mécanismes : le monologue mémoratif et le récit mémoratif ». Dans le premier cas, Modeste Elenga se « fictionnalise » soi-même à partir des souvenirs. Il use de la

mémoire individuelle pour partager avec son potentiel un pan de sa vie antérieure. Tout au long de ce récit, les souvenirs de l'enfance « fictionnalisés » transparaissent sans coup férir (les souvenirs scolaires et amoureux).

Lorsque le personnage narrateur remémore la loi du pionnier, il offre la possibilité de découvrir un pan de notre histoire qui n'est plus assez raconté. Le premier secrétaire

du CPP de l'établissement donnait le top en criant haut et fort : « *A l'aise ! Pionnier !* ». Et tous les élèves en chœur répondaient : « *Servir* ». Le slogan « *pionnier, servir* » est lié à notre histoire collective, donc à notre mémoratif : le pionnier devrait soutenir la Révolution et surtout animer et honorer ses héros. Ce mémoratif n'est plus de nos jours qu'une chimère, mais une chimère que l'auteur s'engage à redonner vie, sens et signification ».

Enseignant, journaliste et administrateur, Modeste Elenga est un homme public au parcours atypique. Fasciné par le goût de savoir et l'envie de comprendre le monde qui s'offre à lui, il ne cesse de surprendre son entourage par son insatiable volonté de vouloir toujours ouvrir les portes closes. De l'enseignement au journalisme, du journalisme à l'administration et de l'administration à l'écriture, l'homme est à la recherche de tous les leviers pour soulever le monde. Né derrière la case de sa mère, en décembre à Okôo dans la sous-préfecture d'Ollombo (département des Plateaux), à plus de 400 km au nord de Brazzaville, Modeste Elenga est de nationalité congolaise. « *Parce que Christ ne savait pas lire* » est son premier roman. Il souhaite que Dieu lui accorde des jours afin qu'il se lance désormais dans cette grande aventure littéraire qu'il vient d'entamer. Actuellement, il est Directeur Général de la Radio Nationale du Congo.

**Gulit Ngou**



**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

**PARADOXES**

### ◆ Un « bébé noir » tue son père adoptif

La scène s'est passée le 05 mars dernier au marché de Texaco dans l'arrondissement 6 Talangaï. Une femme mariée à un homme exerçant comme sentinelle dans un magasin chinois, est venue au foyer avec un enfant issu de son précédent mariage. Le père adoptif prenait soin du jeune garçon qu'il considérait comme son fils. Or, cet enfant, apparemment docile, est devenu un « bébé noir ». Sachant que son père adoptif gardait un magasin appartenant aux Chinois, le jeune garçon a monté un coup avec sa bande pour cambrioler la boutique. Il a pris lui-même la responsabilité de neutraliser son bienfaiteur. Dans l'exécution de leur plan macabre, le « bébé noir » a molesté et tué son père adoptif. Le lendemain, la nouvelle de cet assassinat crapuleux s'est répandue comme une trainée de poudre dans le quartier. Chacun analysait la situation et beaucoup d'hommes

ont déclaré qu'élever un enfant que la femme amène d'un autre foyer est un danger pour soi-même, en se référant au refrain d'une des chansons du musicien Youlou Mabiala en lingala « *kobokolo muana ya nbanda, obokoli élima attention !* »

### ◆ Le vin de palme en vente à côté des morts

Les morts qui ont été inhumés au cimetière de la Tsième dans le sixième arrondissement de Brazzaville, ne se reposent pas en paix comme cela devait l'être. Les tombes sont profanées par des occupants anarchiques bénéficiant de la complicité des propriétaires terriens véreux. Comme si cela ne suffisait pas, un monsieur vient d'ouvrir son comptoir de vente de vin de palme à côté des tombes pour attirer toutes les personnes qui vont ou reviennent de Mikalou, en empruntant l'avenue de la Tsiémé.

Du côté de l'avenue des cimetières, quelques adeptes de Bacchus s'adonnent à des libations, pertur-

bant ainsi le repos de ces âmes qui nous ont quittées. Assis sur des chaises en plastique, parfois sur des casiers vides, ces dégustateurs hors pairs semblent ne pas se soucier de ces morts qui dorment tout juste à côté d'eux. Souvent en bonne compagnie, ils versent quelques gouttes de bière à terre en disant qu'ils demandent la bénédiction des morts. Autour des tablettes garnies de bière, ils sont comme des kamikazes qui ne se préoccupent de rien, mais qui se complaisent à s'exposer à côté des tombes pour déguster la bière sous le regard des passants.

### ◆ Rattrapé par la vérité

Une gamine de seize ans, orpheline de père, abandonnée avec une grossesse par un jeune homme surnommé « Jdc » a donné naissance à une fillette qui a aujourd'hui 3 ans. Le jeune homme avait nié être l'auteur de la grossesse, tout en reconnaissant avoir eu plusieurs fois des rapports sexuels non protégés

avec la gamine. Paradoxalement, la fillette qui est venue au monde, ressemble à la sœur jumelle du fameux « Jdc ». Pendant les neuf mois de grossesse tous les frais des examens prénataux et ordonnances médicales, ainsi que ceux liés à l'accouchement ont été pris entièrement en charge par la mère de l'orpheline. Cette dernière a épuisé tout le bénéfice de son petit commerce de subsistance pour faire face à ces dépenses. Heureusement que l'accouchement s'est bien passé. La maman de la gamine a remercié Dieu de l'avoir aidée à surmonter cette épreuve. Cependant elle regrette la scolarité gâchée de sa fille. Actuellement, les parents qui avaient pris parti pour le jeune garçon sont désemparés et hésitent à venir réclamer leur paternité. La maman de la gamine affirme qu'elle ne leur demandera aucun sou puisque l'enfant né est sa petite fille. Quelle belle leçon à la famille de cet inconscient garçon ! □

Université Catholique du Congo-Brazzaville

## LA RENTRÉE ACADÉMIQUE AURA LIEU LE 19 MARS 2024

**Les premiers cours à la faculté de Sciences et technologies de l'Université Catholique du Congo-Brazzaville (UCCB) située à Liambou dans le Kouilou, non loin de Pointe-Noire, débuteront le 19 mars 2024, indique un communiqué émanant de la Conférence épiscopale du Congo. Bâti sur 10 hectares, cet établissement d'enseignement supérieur dont la première pierre symbolique de construction a été posée le 11 décembre 2015 par le Président de la République, aura une capacité d'accueil de 900 étudiants dans ses trois facultés : Sciences et Techniques ; Médecine; Droit et Gestion.**

**P**our les fondateurs et les membres du comité de parrainage de ce haut lieu du savoir, il s'agit de former une élite intellectuelle et professionnelle compétente dans divers domaines des sciences et du management des organisations ; d'aider les jeunes du Bassin du Congo à faire des études de qualité dans leur environnement pour en comprendre les enjeux scientifiques et managériaux ; de participer à endiguer la fuite à l'étranger des étudiants et leur permettre la mobilité à l'intérieur du Bassin du Congo pour la sauvegarde et le développement de son environnement ; de répondre, au nom de l'Eglise, à la nécessité d'être témoin de l'Évangile en tout lieu, notamment par la formation d'hommes et de femmes résolument engagés au service du bien commun ; et de redynamiser l'enseignement supérieur au Congo par la pertinence des formations, la démarche pédagogique et la crédibilité des formateurs.

Cet établissement supérieur d'obédience catholique est le résultat de la collaboration entre l'État et l'Église. C'est avec les encouragements et l'autorisation du Président de la République, Denis Sassou N'Gusso, que le projet d'implantation d'une université catholique au Congo a pu voir le jour. Il est la manifestation de l'engagement sociétale des sociétés pétrolières opérant au Congo. Cette structure universitaire est, en effet, la partie visible du contrat de partage de production du permis pétrolier Moho avec le Groupe Contracteur: Total, Chevron Congo, et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Structure privée agréée par le ministère de l'Enseignement supérieur, l'Université Catholique du Congo-Brazzaville qui s'ouvre avec la Faculté des sciences et des technologies, bénéficie d'un corps pédagogique regroupant des enseignements de haut niveau et des conférenciers dotés d'une vaste expertise permettant d'offrir des sujets de tronc

communs, mais aussi des thématiques en relation avec les attentes et besoins du marché du travail.

Les évêques du Congo, fondateurs de cette œuvre, ont choisi d'installer cette alma mater à Pointe-Noire, car les deux seules universités publiques du Congo se trouvent à Brazzaville alors que la ville de Pointe-Noire est le bassin d'initiatives industrielles et économiques qui nécessitent un accompagnement par la formation des techniciens et des managers qualifiés.

Des personnes de bonne volonté, Congolais et Français, ont rapidement rejoint la démarche des évêques qui ont créé, au Congo, l'Association des Fondateurs de l'Université catholique du Congo-Brazzaville. En France à Paris, des soutiens du projet ont créé un Comité de parrainage présidé par M. Michel Camdessus, avec l'appui de deux évêques: Mgr Gérard Defois, Archevêque émérite de Lille et ancien Recteur de l'Université catholique de Lyon, et Mgr Michel Dubost, évêque émérite d'Evry. Le Comité de parrainage



conseille et soutient les évêques du Congo en matière de recherche des financements nécessaires à la réalisation du projet.

L'Université de Liambou sera ainsi le premier établissement du genre installé à proximité du département de Pointe-Noire, soit à 45 minutes de la capitale économique en passant par la Route nationale No 1 (RN1). Son ouverture permettra de répondre à la problématique de la migration des bacheliers de la ville océane et de ses environs vers Brazzaville où ils sont pour la plupart confrontés aux problèmes de logement et de

logistique. « *Le capital humain est au centre du processus de développement de notre pays. Il faut donc former en rapprochant l'offre de formation de la population* », a indiqué le ministre de l'enseignement supérieur, Emmanuel Delphine Edith.

L'Université catholique du Congo-Brazzaville est l'œuvre des évêques du Congo. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville qui a dernièrement conduit une délégation des Evêques du Congo à Liambou, a déclaré :

« *Les évêques, en venant sur*

*le site de Liambou, veulent montrer, non seulement leur solidarité par rapport au peuple congolais, par rapport à la chrétienté, par rapport aux jeunes qui ont besoin d'avoir une vision de certitude par rapport à l'avenir, mais aussi dire, justement, à ces jeunes que les Evêques ont à cœur l'éducation générale, l'éducation intégrale, la promotion de l'homme et de tout homme. Il ne s'agit pas de l'université d'un évêque, ni d'une région : elle concerne tout le Congo. Et les jeunes, partant d'Impfondo, jusqu'à Pointe-Noire, doivent se sentir concernés sans distinction, parce que l'objectif c'est le développement* ».

De son côté, Mgr Ildevert M. Mouanga, Evêque de Kinkala, président de l'Association des fondateurs de l'UCCB, a expliqué les raisons qui ont fait porter sur Liambou le choix d'implantation de l'UCCB à cet endroit. « *Ce qui a justifié le choix du site de Liambou, c'est le fait qu'il est à l'écart de la ville et permet des meilleures conditions d'apprentissage, un esprit calme et un environnement calme qui permettent aux étudiants d'être dans les bonnes conditions et de bien assimiler les notions qu'ils apprennent pour leur efficacité future dans le monde du travail* ». Il a remercié les autorités de la République du Congo, en particulier le président de la République qui a bien voulu que ce projet puisse voir le jour.



**Gulit Nguo**

Football

## VOX TV Désormais diffuseur officiel du Championnat National Ligue 1

**Le président directeur général (PDG) de la chaîne Vox TV, véron Mankou et le directeur de la société AVA Sports Events, Bertrand Mahé, ont paraphé le 5 mars dernier à Brazzaville un contrat de partenariat pour la diffusion en direct des matchs du championnat national Ligue 1 à partir de la phase retour de la saison 2023-2024. Ce partenariat de 4 ans a été signé en présence du président de la Fédération Congolaise de Football (FÉCOFOOT), Jean-Guy Blaise Mayolas.**

**E**n effet, ce contrat scellé dans la durée, vise à rendre le football accessible au grand public congolais amoureux du foot à vivre ses instants. Il valorise ainsi l'engagement des partenaires et sponsors qui vont rejoindre la Ligue 1. Par cette signature, la Fécofoot fait un pas significatif et remarquable dans la vision de personnaliser le football congolais.

« Par cette action, notre championnat va à coup sûr être très suivi, gagner en popularité, en visibilité et bénéficier d'une forte médiatisation. La Fécofoot a un objectif, c'est personnaliser notre football. Pour y parvenir, il nous faut entre autres, nous appuyer sur les médias. Vox TV, vu ses possibilités et son expertise est capable de nous

accompagner vers cet objectif », a indiqué le président de la Fécofoot, Jean-Guy Blaise Mayolas.

Pour le partenaire de la Fécofoot, AVA Sports Events, le choix de Vox TV s'est fait grâce à la volonté exprimée par son PDG : « Le choix de Vox TV ne va pas seulement diffuser les matchs mais il va également mettre du contenu lié à l'écosystème du football congolais et donc mettre en avant le football congolais. Pour nous c'était important d'avoir quelqu'un qui a une vision sur le long terme pour valoriser le championnat et le rendre visible. Il y a eu d'autres chaînes mais c'est sur ces critères que Vox TV a été préféré », a expliqué Bertrand Mahé.

A l'issue de ce contrat, Vox TV



Après la signature du contrat de partenariat entre la société AVA Sports Events et Vox TV

s'engage donc à retransmettre en direct un match à chaque journée de la phase retour de la saison 2023-2024, ce à partir du 31 mars, qui correspond à la 17e journée. Lors de la prochaine saison, les diffusions du championnat national Ligue 1 passeront trois matchs par jour, à Brazzaville. Les matchs des

autres localités notamment Pointe-Noire et Dolisie seront pris en compte la saison 2025-2026.

Pour sa part, le PDG de la chaîne Vox TV, Véron Mankou s'est félicité de cet accord. Il a promis que sa chaîne de télévision mettra tout en œuvre pour offrir aux téléspectateurs congolais et ceux de l'étranger. « C'est l'occasion pour moi de dire merci au président de la Fécofoot, Jean-Guy Blaise Mayolas. Le championnat congolais n'a plus été diffusé à la télévision depuis 45 ans. Aujourd'hui, grâce à AVA Sports Events, à la Fécofoot et à Vox TV, le football va revenir

à la télévision régulièrement. Nous ne serons au même niveau que les championnats européens mais je peux vous garantir que le spectacle sera tout de même grandiose, sur le plan technique nous serons à la hauteur », a-t-il rassuré.

Signalons que la fécofoot diffuse depuis plusieurs mois déjà, les matchs du championnat en ligne, notamment sur ses canaux de communication. Avec cette signature, les matchs qui seront retransmis en direct sur Vox TV, ne passeront pas sur les réseaux sociaux de la Fécofoot.

**Dim-Martie Mizère**

### Nécrologie

## LÉON TCHICAYA N'EST PLUS



On l'a appris, il y a peu, le décès le 14 janvier dernier à Brazzaville de l'ancien international de football, Léon Tchicaya, Né le 10 janvier 1943, Léon Tchicaya fut sociétaire de l'Etoile du Congo du temps des Marcel Koko « Labeth », Alain Goujon, Samuel Boukaka, Louis Akouala, Ongania Michel « Excellent », Germain Gavot « Moteur », Emile Batoukeba « Batos », Louzolo « Santos », Nkou Désiré et Jean Michel Mbono « Sorcier ». Léon Tchicaya a largement contribué à la victoire de l'Etoile du Congo en championnat de Brazzaville puis en championnat national en 1967 tout comme il a pris part à la coupe d'Afrique des clubs champions en 1968. Après avoir éliminé Black pool Mighty de Sierra Leone (2-2 et FF), l'Etoile du Congo fut à son tour écartée par l'Oryx de Douala (1-2 et 3-4 a.p.) de Mbappé Lepé et Jean Pierre Tokoto. Enfin Léon Tchicaya a fait partie de la campagne malheureuse d'Asmara en 1968 avec l'équipe nationale conduite par Paul Ebonzibato. □

### En bref

On attend demain et après-demain de connaître les quatre derniers qualifiés des quarts de finale de la ligue européenne des champions de football.

Le programme prévoit pour demain Fc Barcelone – Naples (1-1) et Arsenal – Fc Porto (0-1).

Mercredi prochain se joueront Atletico Madrid – Inter Milan (0-1) et Bourssia Dortmund – PSV Eindhoven (1-1).

Signalons que le Bayern de Munich, le PSG, le Real Madrid et Manchester city se sont, pour leur part déjà qualifiés pour les quarts de finale la semaine dernière.

Treizièmes Jeux africains Accra 2024

## POUR LE CONGO, L'ESSENTIEL EST DE PARTICIPER

C'est seulement au soir du mercredi 6 mars dernier que la délégation congolaise a quitté Brazzaville pour Accra par vol spécial organisé par T.A.C. Sur les onze disciplines sportives initialement prévues seules cinq ont embarqué mercredi soir. C'est l'athlétisme, la sixième discipline, qui a dû rejoindre déjà le premier groupe.



Un premier groupe composé du judo, du karaté-do, du football, du tennis de table et du badminton. Le beach volley (dames), la boxe, la lutte la natation, et le taekwondo ont, pour leur part, ont fait les frais de la décision prise par le patron des sports de laisser encore quelques disciplines sportives à la maison en raison de l'insuffisance du budget. Car sur les six cent millions de francs Cfa prévus pour les onze disciplines sportives, seuls cent quarante-cinq millions de francs Cfa ont été mis à la disposition des jeux africains. Ce qui, naturellement, a mis le ministère en charge des sports dans un réel embarras.

Et comme le Congo, pays organisateur des premiers jeux africains, n'a pas le droit de pratiquer la politique de la chaise vide, il a donc fallu trancher. Sur quelle base ? Tout le monde connaît l'état actuel du sport congolais. Il baigne présentement dans la

médiocrité sans compter que la préparation, elle non plus, n'a pas été conséquente.

Et donc de façon un peu arbitraire le choix a été porté sur le football, l'athlétisme, le tennis de table, le badminton, le judo et le karaté-do. Et, comme par hasard, le choix a été finalement porté sur des disciplines qui ont remporté des médailles aux premiers jeux africains alors que, pour le Congo, le badminton, le karaté-do, le tennis de table n'y figuraient pas encore. Là-dedans quels sont nos espoirs de médailles ?

La réponse, à vrai dire, est difficile dans la mesure où aucune disposition n'a été prise en amont pour favoriser la conquête de médailles. C'est donc une affaire de chance et de hasard. En l'état actuel seul peut-être le handball féminin, mais avec une préparation appropriée, aurait pu prétendre à une médaille. Mais ce handball féminin, lui aussi, a été laissé à la maison.

Notre espoir, c'est la surprise

Le football, notre sport-roi, est entré en compétition vendredi dernier contre le Ghana, pays organisateur. Le résultat, bien sûr, est connu et il n'y a pas de fine bouche à faire puis que le Congo a quand même tenu le Ghana en échec (0-0). Simple-ment, il a manqué une politique nationale de préparation de ces jeux. On y est allé sans nous forger de nobles ambitions. Ce qui, d'ailleurs n'étonne personne. Car le Congolais a la triste réputation d'être partisan du moindre effort. On travaille peu pour gagner peu. Logique, non ? La vérité aussi c'est que si le Congolais veut, il peut car

c'est ce qui s'est passé en 2007 avec l'équipe nationale de football junior et en 2015 aux jeux africains du cinquantenaire. Notre problème aussi c'est qu'on ne sait pas conserver les acquis.

Dès qu'une victoire est acquise, alors on prend du temps à pavoiser au lieu de consolider les acquis. Ce qui explique l'éternel retour à la case départ. Il n'y a qu'à se référer à l'après C.A.N junior 2007 de football, à l'après C.A.N 2015 de football, à l'après jeux africains de 2015. La tendance est toujours à la suffisance. Au lieu de persévérer dans le travail pour

consolider les acquis, on verse plutôt dans l'autosatisfaction et tout s'envole rapidement. C'est dire que le sport congolais, en ce moment, a besoin de reconstruction et ce à tous les niveaux. On ne peut pas s'attendre à des résultats avec une élite aussi fragile, incertaine et cafouilleuse. Rien, absolument rien, rien n'a été fait en amont pour espérer accrocher quoique ce soit au tableau de chasse. Car il n'y a pas si longtemps le discours était encore à l'identification des maux qui font que ce sport s'enracine dans la médiocrité. Alors comment peut-on gagner sans travailler ?

Merlin Ebalé

### Affaire Elie Ngoya Obackas

## LE VERDICT VIENT D'ÊTRE RENDU

**On commençait même à perdre de vue qu'il existait encore une telle affaire mais en justice les affaires ne pourrissent jamais. C'est ainsi que le tribunal du football de la Fifa, par l'entremise de la chambre du statut du joueur, vient de rendre son verdict par rapport à la plainte formulée par Jean Elie Ngoya Obackas.**

Limogé par la fédération congolaise de football suite aux contre performances de l'équipe nationale du championnat d'Afrique des nations au dernier tournoi final, Jean Elie Ngoya Obackas avait cru devoir revendiquer ses droits en qualité d'entraîneur-sélectionneur. Mais la demande de Jean Elie Ngoya Obackas a finalement été rejetée par la chambre du statut du joueur de la Fifa. Une décision rendue sans coûts.

Mais conformément à l'article 15 des règles de procédure



du tribunal du football la présente communication n'inclut que le dispositif de la décision et non la motivation. Toute partie souhaitant recevoir la motivation de la décision devra envoyer une requête par écrit à la Fifa dans les dix jours suivant la notification du dispositif de la décision et non la motivation. Le manquement à cette formalité dans le délai imparti aura pour conséquence que la décision sera définitive et exécutoire. Les parties seront considérées comme ayant renoncé à leur droit d'interjeter appel. Cette décision qui concerne un litige contractuel relatif à l'entraîneur Jean Elie Ngoya Obackas a été rendue le 5 mars 2024.

Nathan Tsongou

## RÉFLEXION

### QUEL GÂCHIS !

On a cru avec la municipalisation accélérée et les jeux africains du cinquantenaire que le Congo allait dorénavant se forger de nobles ambitions dans le sport. Car ici et là, un peu partout dans le pays, des infrastructures sportives de qualité ont été érigées.

Sauf que souvent il nous a un peu manqué l'œil d'expert du moment où les normes n'ont pas toujours été respectées. Néanmoins, par rapport au passé, c'était déjà comme le jour et la nuit. Il ne restait finalement que quelques petites corrections pour approcher les normes requises.

Alors avec les résultats accumulés lors des onzièmes jeux africains le Congo était tout logiquement promis aux lendemains enchantés. Ainsi, notre pays était en voie de devenir une nation sportive par excellence.

Car sixième à l'échelle des valeurs après seulement quelque temps de recherche de l'excellence, le bond en avant était impressionnant pour un pays qui, 49 ans durant, avait toujours été loin, très loin du top 10. Et maintenant, avec ces infrastructures sportives ultra-modernes, tout le monde le voyait monter en flèche à l'échelle des valeurs. Seulement, personne n'avait

prévu le « m'a-t-on vu ? » sporadique si propre au congolais.

Le temps de l'événement et tout est finalement abandonné dans l'oubli et dans la poubelle comme s'il n'y aura plus jamais de prochaine fois. Ceux des étrangers qui repassent par Brazzaville aujourd'hui sont désagréablement surpris de constater que tout est désormais tombé en ruines. Partout, on peut y chasser du gibier ou se procurer du bois de chauffe. Beaucoup d'argent investi pour rien comme s'il ne s'agissait que de dépenses de prestige.

Et donc jamais, au grand jamais, notre jeunesse ne pourra pratiquer du sport dans des conditions saines. Car pratiquement tout est à reconstruire. Voyez-vous, la natation allait

être engagée aux jeux africains qui se déroulent présentement à Accra alors qu'à Brazzaville toutes les piscines olympiques sont impraticables. Même si la chance, le hasard et le fétiche existent, sommes-nous seulement sérieux ?

Pendant longtemps il a été reproché aux pouvoirs publics de ne pas mettre à la disposition de la jeunesse sportive des infrastructures sportives fiables pour la pratique saine du sport. Mais, moins d'une décennie après avoir répondu aux attentes, on est revenu à la case départ. N'est-ce pas là un énorme gâchis. Pauvre Congo !

Georges Engouma